

abrogeant les dispositions du Décret n° 89-259 du 24 Juillet 1989 portant Nomination de Monsieur Taïrou Mamadou DJAUGA en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Bénin auprès du Secrétariat des Nations-Unies à Genève

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,

- VU l'Ordonnance n° 90-001 du 1er Mars 1990 portant abrogation de l'Ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 promulguant la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois n°s 83-001 et 84-003 des 3 Février et 6 Mars 1984 qui l'ont complétée et amendée ;
- VU le Décret n° 90-43 du 1er Mars 1990 portant Nomination du Premier Ministre ;
- VU le Décret n° 90-53 du 14 Mars 1990, portant composition du Gouvernement de Transition ;
- VU le Décret n° 84-506 du 17 Décembre 1984, portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- VU le Décret n° 89-259 du 24 Juillet 1989 portant nomination de Monsieur Taïrou Mamadou DJAUGA en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire du Bénin auprès du Secrétariat des Nations-Unies à Genève ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 7 Juin 1990,

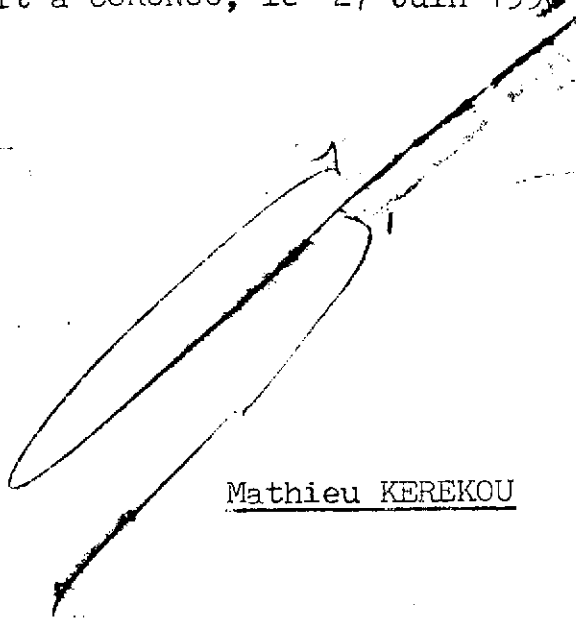
LE D E C R E T

Article 1er. - Sont et demeurent abrogées les dispositions du Décret n° 89-259 du 24 Juillet 1989 portant Nomination de Monsieur Taïrou Mamadou DJAUGA en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire du Bénin auprès du Secrétariat des Nations-Unies à Genève.

Article 2.- Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera publié et communiqué partout où besoin sera.

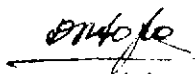
Fait à CORONOU, le 27 Juin 1990

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,



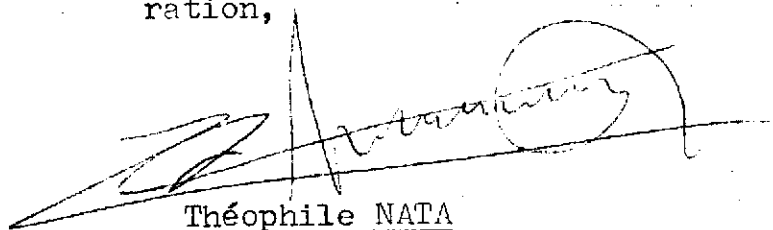
Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,



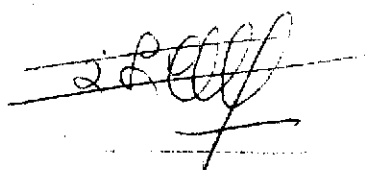
Nicéphore SOGLO

Le Ministre des Affaires
Etrangères et de la Coopé-
ration,



Théophile NATA

Le Ministre des Finances,



Idelphonse LEMON

Ampliatiions : PR 6 PM 4 HCR 4 CPC 2 PPC 1 SGG 4 SDP 2 MAEC 4 MF 4
Ambassade-Bénin 4 Autres Ministères 14 Départements 6 Intéressé 1
DPE au MTAS 2 DLC-DPE-INSAE 8 DB-DCOF-DSDV-DI-DTCP 10 GCONB-DCCT 2
IGE 3 UNB-FASJEP-ENA 3 BN-DAN 2 JORB 1.-